

Chapitre 3 : Quelle est la contribution des organisations politiques au fonctionnement de la démocratie ?

Programme : On étudiera la contribution des partis politiques à la mobilisation des électeurs et à la politisation de ces derniers. On évoquera, à partir d'exemples historiques ou comparés, la contribution d'autres organisations (syndicats, associations, groupes d'intérêt, etc.) au fonctionnement des démocraties actuelles (coopération, contestation et influence)

Acquis de première : **Groupe d'intérêt** : **organisation qui cherche à influencer les décisions des autorités de manière à défendre collectivement un intérêt spécifique à l'inverse des partis politiques qui ont pour but la conquête du pouvoir).**

Enfin, de plus en plus, on remarque en Europe le développement de logiques d'influence : les groupes d'intérêt et les cabinets de lobbying, en effet, sont de plus en plus présents à Bruxelles et sont devenus, dans certains domaines, des interlocuteurs privilégiés pour les institutions communautaires. En effet, celles-ci apprécient autant l'expertise technique qu'ils peuvent apporter que, paradoxalement, la légitimité dont ils sont porteurs en tant que représentants d'une sorte de « société civile européenne

Notions :

☞ **Mobilisation électorale** : **actions mises en œuvre pour diffuser une offre politique et persuader les électeurs de s'y rallier en apportant leur soutien et leur vote**

La majorité des partis aspirent à avoir des élus et se livrent, pour cela, à un important travail de mobilisation électorale. On peut définir ce travail comme l'ensemble des actions mises en œuvre par des acteurs divers pour diffuser une « offre politique » et persuader les électeurs de s'y rallier en apportant leur soutien et leur vote. Les campagnes électorales jouent un rôle central dans la mobilisation électorale. Elles peuvent être analysées comme l'aboutissement du processus de la rationalisation du travail de sollicitation des électeurs, ce qui suppose l'émergence de savoir-faire spécifiques à l'élection. Les campagnes électorales sont aussi un temps important dans le processus de politisation des électeurs.

☞ **Société civile organisée** : **Regroupement de citoyens dans des entités organisées sur une base volontaire (organisations, associations, syndicats etc.). Ces groupes mènent des actions collectives dans le but de promouvoir ou de défendre des valeurs et intérêts communs.**

D'autres formes d'organisations participent, avec les partis, au bon fonctionnement de la démocratie. C'est le cas, par exemple, des syndicats, des associations, des groupes d'intérêt et, plus généralement, des différentes composantes organisées de la société civile.

Par ailleurs, depuis quelques années, se constituent des mouvements sociaux qui contestent aux partis et aux syndicats leur monopole de la représentation, en se faisant les porte-parole de groupes sociaux qui ne se sentent pas suffisamment représentés par les instances classiques.

Je dois être capable de :

- Expliquer comment les partis politiques contribuent à la politisation des citoyens.
- Montrer qu'une société civile organisée est nécessaire au fonctionnement de la démocratie.
- Montrer comment s'organise la mobilisation des électeurs en France aujourd'hui.
- Expliquer la contribution de la société civile au fonctionnement des démocraties.
- Définir ce qu'est un parti politique (exemple : à l'issue de la première partie).

- Démontrer qu'il est réducteur d'opposer société civile et Etat

<p>Notions : mobilisation électorale, société civile organisée, groupe d'intérêt (acquis de première)</p> <p>Indications complémentaires : On étudiera la contribution des partis politiques à la mobilisation des électeurs et à la politisation de ces derniers. On évoquera, à partir d'exemples historiques ou comparés, la contribution d'autres organisations (syndicats, associations, groupes d'intérêt, etc.) au fonctionnement des démocraties actuelles (coopération, contestation et influence)</p>	<p><u>I. Des partis politiques pour quoi faire ?</u> <u>A) Mobiliser les électeurs</u> <u>B) Politiser les citoyens</u> <u>D) Intégrer et Subvertir</u></p> <p><u>III. Et la société civile dans tout ça ?</u> <u>A) De la coopération</u> <u>B) A la contestation</u> <u>C) Sans oublier la montée en puissance de l'influence des groupes d'intérêt</u></p>
---	---

Introduction : Qu'est-ce qu'une organisation politique ?

L'objectif de l'introduction est de présenter la définition d'organisation politique, de distinguer les partis politiques des autres organisations politiques relevant de la société civile organisée, et enfin de relativiser la distinction existant entre ces deux types d'organisations (voir définitions).

La notion d'organisation politique est donc plus large que la notion de parti politique (voir document 4, 5). Les groupes d'intérêt peuvent être considérés comme des organisations politiques dès lors qu'ils cherchent à influencer les décisions prises par le pouvoir politique, cela même si cet objectif n'est pas un objectif prioritaire et permanent par rapport aux autres objectifs possibles de ces organisations (socialisation, fourniture de services à ses membres, information,...).

La distinction entre les partis politiques et les groupes d'intérêt doit être relativisée (voir document 6): parce que les partis politiques et les groupes d'intérêt s'interpénètrent du fait des affiliations multiples de leurs adhérents (les membres des partis politiques peuvent et sont souvent membres de groupe d'intérêt), parce que les groupes d'intérêt peuvent être liés à des partis politiques (par exemple : SOS Racisme et le PS), voire fonder un parti politique (les partis écologistes, CPNT).

Société civile organisée : ensemble des organisations qui se distinguent des institutions étatiques et des partis politiques. Les organisations de la société civile peuvent être qualifiées de politiques dès lors qu'elle cherche à influencer les décisions prises par le pouvoir politique (il s'agit alors de groupes d'intérêt).

La société civile correspond à la composante non strictement politique de l'ordre social, ce qui signifie qu'elle regroupe tout ce qui n'est pas l'Etat et les partis politiques (pour une présentation de l'histoire de la notion de société civile dans la philosophie politique, voir RANGEON François, « Société civile, histoire d'un mot », CURAPP, La société civile, PUF, 1986, disponible sur internet).

La société civile organisée correspond à une partie de la société civile constituée d'organisations (parfois qualifiées de « représentants de la société civile »), par distinction avec la société civile constituée de citoyens non organisés. La société civile organisée vient s'intercaler entre les citoyens et le pouvoir politique, et rentre dans un rapport de conflits et de coopération avec les partis politiques.

A ajouter dans le cours : Organisations politiques : ensembles des organisations qui participent à la vie politique démocratique en cherchent à exercer le pouvoir politique (les partis politiques) ou à l'influencer (les groupes d'intérêt).

Mettre dans le I : Pour Commencer : Les partis politiques en France et leur positionnement par rapport au clivage droite gauche

- 1- Se positionner politiquement, suis-je de droite ou de gauche ? De quel partis suis-je réellement le plus proche : Par groupe de deux, faire le test en salle informatique : <http://www.politest.fr/>
- 2- DM noté : Comprendre le clivage droite/gauche en France (tableau à remplir à partir du texte de Compte de Sponville)
- 3- DM suite noté : distinguez les différents partis en France

I- Des partis politiques, pour quoi faire ?

Rappelez la définition de partis politiques vu dans le chapitre précédent

Définition : Partis politiques : Organisation qui rassemble ses membres autour d'un projet politique en vue de conquérir et d'exercer le pouvoir

Brainstorming :

A quoi servent les partis politiques ?

Article 4 de la constitution

Selon l'article 4 de la constitution « Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent leur activité librement. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie. Ils contribuent à la mise en œuvre du principe énoncé au second alinéa de l'article 1er dans les conditions déterminées par la loi. (À savoir « La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales ».) La loi garantit les expressions pluralistes des opinions et la participation équitable des partis et groupements politiques à la vie démocratique de la Nation. »

*La constitution de la V république reconnaît un rôle important aux partis politiques. Ils participent à la vie démocratique de notre pays.
Comment ?*

A) Mobiliser les électeurs

La majorité des partis aspirent à avoir des élus et se livrent, pour cela, à un important travail de **mobilisation électorale. Il mettent en œuvre des actions pour diffuser une offre politique et persuader les électeurs de s'y rallier en apportant leur soutien et leur vote.**

La mobilisation électorale passe par

1- le recrutement et la sélection des futurs candidats pour les différentes élections, les partis doivent donc encadrer l'offre politique. Georges Lavau appelait cette fonction la « fonction de relève politique ».

Document 1 : Les batailles à l'UMP

a- Quelque 260.000 militants UMP étaient appelés le 18 novembre à choisir un nouveau président pour le principal parti de droite mais aussi à choisir entre six motions.
Le dernier président en titre de l'UMP est Nicolas Sarkozy, élu fin 2004. Pendant son bail élyséen, le poste a été « gelé » et la direction du parti confiée à un secrétaire général (aidé de deux adjoints),

désigné par le bureau politique du parti et non élu par les adhérents. Depuis fin 2010, c'est Jean-François Copé qui occupe cette fonction. Les statuts de l'UMP prévoient l'organisation d'un congrès où les militants éliront un triumvirat (président, vice-président délégué et secrétaire général) pour trois ans. Chaque candidat à la présidence devra donc faire un « ticket » avec deux autres personnes. **Le contrôle du parti est essentiel pour qui vise l'élection présidentielle de 2017. Même si le prochain candidat de l'UMP pour l'Élysée sera cette fois non plus désigné par les seuls militants, mais à l'issue d'une primaire ouverte en 2016.** La bataille s'est résumée à un duel, féroce, entre François Fillon et Jean-François Copé, les autres prétendants s'étant heurtés au lourd obstacle des 8.000 parrainages d'adhérents requis pour concourir.

http://m.lesechos.fr/redirect_article.php?id=0202184691116

B- MP : Xavier Bertrand se dit déterminé pour la primaire de 2016

L'ancien ministre confirme qu'il se présentera à la primaire ouverte de l'UMP qui devra désigner le candidat du parti à la présidentielle de 2017. Coûte que coûte il postulera pour être le candidat de l'UMP à la prochaine présidentielle. Xavier Bertrand, qui a dirigé l'UMP entre 2008 et 2010, confirme, dans une interview à paraître dans « L'Express » de jeudi, qu'il se présentera à la primaire ouverte de l'UMP en 2016. Déjà en septembre dernier, l'ancien ministre avait annoncé renoncer à être candidat à la présidence de l'UMP bien qu'il ait recueilli les 8.000 parrainages nécessaires, préférant se réserver pour la compétition de 2016. « Maintenant que je me suis déclaré (...), j'ai conscience que le plus difficile commence. Il ne s'agit plus du même enjeu », déclare Xavier Bertrand. Alors qu'on lui demande ce « qui l'empêcherait de se présenter à la primaire de 2016 », l'ancien ministre répond : « Aucune raison d'ordre politique, aucune autre candidature. Ma détermination est totale. » En septembre, il avait précisé qu'il postulerait, quels que soient les postulants, Nicolas Sarkozy compris.

Xavier Bertrand juge par ailleurs que la journée électorale de dimanche pour la présidence de l'UMP a été un « fiasco » et qu'« il ne sera pas facile de faire oublier cette soirée électorale, ni à nos militants ni aux Français ».

http://m.lesechos.fr/redirect_article.php?id=0202401043755

Q1) Quel était le candidat de l'UMP pour les élections de 2012 ? Pourquoi ?

C'était N. Sarkozy parce que c'était le président de la république qui était le dernier élu comme président de l'UMP en 2004.

Q2) Expliquez la phrase soulignée.

Le président de l'UMP était traditionnellement le candidat automatique à l'élection présidentielle. Pour les prochaines élections présidentielles (2017), l'UMP a décidé de faire des primaires ouvertes en 2016 (élections du futur candidat par les militants et sympathisant de l'UMP). Néanmoins le président élu (encore inconnu à ce jour et peut-être qu'il n'y aura aucun survivant au duel) aujourd'hui en contrôlant le parti (les ressources, la ligne politique, parole en tant que chef de l'UMP dans les médias) a des chances d'être élu candidat en 2016.

Les partis jouent donc un rôle important dans la mobilisation électorale puisqu'ils sélectionnent (Sarko 2012) ou présélectionnent les candidats (UMP 2017 et PS avec les primaires)

2-Formalisation d'un programme politique susceptible de mobiliser les électeurs

Les partis ont pour fonction de proposer aux électeurs un programme qui correspond à la politique qui sera mise en place par le gouvernement en cas de victoire aux élections

Le programme met en avant une identité politique et identifie un adversaire

Document 2

Les 60 engagements pour la France, le projet de François Hollande



"Un grand débat va se dérouler dans le pays. Pour lui donner tout son sens, j'ai voulu formuler des propositions précises, que je vous sou mets. Ce sont mes engagements. Je les tiendrai."

François Hollande

Extrait du programme, partie 2 « Je veux rétablir la justice »

«30 Je veux lutter sans concession contre toutes les discriminations et ouvrir de nouveaux droits. Je lutterai contre le « délit de faciès » dans les contrôles d'identité par une procédure respectueuse des citoyens, et contre toute discrimination à l'embauche et au logement. Je combattrai en permanence le racisme et l'antisémitisme.

31. J'ouvrirai le droit au mariage et à l'adoption aux couples homosexuels.

Q1) Quelle est l'identité politique ? A qui s'oppose-t-il ?

Gauche avec l'aspect progressiste sur les mœurs et lutte contre les discriminations. Droite beaucoup plus conservatrice sur ces sujets

Q2) Tient-il ces engagements ?

-Loi sur le mariage homosexuel passé en conseil des ministres le 7 novembre, va être présentée au parlement.

- Récépissé en cas de contrôle d'identité pour lutter contre les contrôles au faciès=recul

3- Organisation et financement de la campagne

Le temps de la campagne est celui où les partis doivent communiquer sur leurs programmes et définir les enjeux de l'élection de façon à éclairer le choix des citoyens. Les partis électoraux ont alors recours à différentes techniques de mobilisation électorale qu'ils doivent financer.

Document 3 : un petit panorama des techniques de mobilisation électorale

Vidéo 1 http://www.youtube.com/watch?v=MVVeM_7eHdQ

Vidéo 2 <http://www.youtube.com/watch?v=GRhDGLTx8WY&feature=related>

Vidéo 3 http://www.dailymotion.com/video/xlgq8k_ep-2-en-2012-on-va-leur-faire-un-dessin-le-front-de-gauche_news
http://www.dailymotion.com/video/xlgq8k_ep-2-en-2012-on-va-leur-faire-un-dessin-le-front-de-gauche_news

Q1) Quelles sont les différentes techniques/outils de campagnes présentées? Citez les autres techniques que vous connaissez.

Organisez avec eux leurs réponses

Travail de terrain	Média trad	Nouvelles technologies
tractage, affiche, meeting, débats locaux, distribution d'objets (présos, tatane pour l'UMP)	télévision, radio, presse	vidéo sur internet, réseaux sociaux

Q2) Est-ce que le budget de campagne conditionne la victoire aux élections ?

Budget important mais ne détermine pas la victoire.

Romney a plus dépensé que Obama pour les élections présidentielles. Mais le montant dépensé est

toujours plus important de campagne en campagne

Doc du bordas p41

Document 4 : « L'entrée des candidats est calée sur les horaires des journaux télévisés. Les décors, les éclairages et les tribunes sont conçus pour bien passer à l'écran. Des jeunes militants sont placés aux premiers rangs pour souligner le soutien dont bénéficie le candidat. On donne aux participants des pancartes, des banderoles, des drapeaux qui amplifient la masse de la foule et témoignent de cet enthousiasme. Dans certains cas, les images mêmes du meeting sont produites par l'équipe du candidat et fournies aux chaînes de télévision qui n'ont pas l'autorisation de capter leurs propres images. Cette construction des réunions publiques comme objet télévisuel ne témoigne pas forcément d'une plus grande spectacularisation de la vie politique... car les réunions politiques en public ont toujours comporter une dimension spectaculaire. Lors des campagnes législatives de la fin du XIX siècle, les réunions étaient contradictoires et, à la manière d'un match politique, opposaient plusieurs candidats lors de joutes oratoires. Les banquets républicains du début du XX siècle, chers aux radicaux, étaient des grands moments de réjouissance où l'on chantait et se racontait des blagues. Les meetings du Front populaire étaient des spectacles au sens propre du terme. Des chanteurs, chorales ou musiciens y participaient ; on demandait à des artistes plasticiens de concevoir les décors et on scénarisait leur déroulement. Ce qui a changé avec le développement de la télévision, c'est que le spectacle qu'ont été toujours les réunions politiques est désormais conçu pour un public qui n'est pas là, et non plus pour le public présent physiquement qui, lui, est devenu une des composantes du spectacles acteur et non plus spectateur.

Thierry Vedel, comment devient-on président de la république ? Les stratégies des candidats, Robert Laffont, 2007

Q1) Qu'a changé la télévision aux meetings politiques ?

Le meeting est devenu un spectacle pour le public qui n'est pas sur place, mais pour les téléspectateurs. Les participants aux meetings sont devenus eux-même des composantes du spectacles

Q2) En quoi un meeting politique est-il un spectacle ?

Spectacles = mise en scène, théâtralisation : chant, musiques, décors et à l'émotion. Toujours été le cas.

Q3) Quelle fonction remplit-il dans la mobilisation électorale ?

- ☞ Information sur les programmes
- ☞ entretiennent l'espérance et ferveur chez les militants
- ☞ vitrine pour l'image du parti

Doc p 41 du bordas

Document 5

« Le travail de terrain longtemps considéré comme un rituel désuet tend à être réhabilité par les partis. [...] En Grande-Bretagne, la direction nationale du parti travailliste a pu estimer l'impact de campagnes locales de terrain à 1% ou 2% des voix, ce qui n'est pas négligeable dans le cadre d'élections serrées. Une enquête a pu montrer qu'une augmentation de l'intensité de la campagne permettait à la fois d'augmenter la participation électorale et d'influer sur le résultat du vote. D'où le fait que l'on continue de pratiquer le canvassing- expression qui n'a pas d'équivalent en français et qui désigne un travail d'identification des électeurs inscrits consistant à les contacter directement afin de cerner leurs préférences politiques. Ce travail de repérages a moins pour objectif de convertir les électeurs adverses que de s'assurer qu'un maximum d'électeurs sympathisants se déplacera effectivement le jour de l'élection. [...] Les numéros de téléphone portable sont collectés de manière systématique et le jour du scrutin des textos sont envoyés aux électeurs pour indiquer notamment l'adresse et les heures d'ouverture des bureaux de vote. Aux Etats-Unis, de la même manière, les ressources militantes n'ont pas perdu toute actualité. Lors des primaires de 2008, la

campagne de Barack Obama s'est largement appuyée sur la mobilisation d'une organisation, *The Movement*, constituée à la fois de bénévoles et de professionnels. Elle combinait l'usage des nouvelles technologies (Internet, téléphonie mobile) et le développement de réseaux de soutiens locaux, le online (le virtuel) et le offline (le terrain), alliant l'interactivité des réseaux à une campagne de proximité et d'implantations dans les quartiers et les communautés.

Rémi Lefebvre, « le travail de mobilisation électorale », in nouveau manuel de science politique, A.Cohen, B. Lacroix, P. Riutort (dir.), La découverte, coll. Grands Repères Manuels, 2009

Q1) Quelles sont les techniques utilisés par les partis pour mobiliser leurs électeurs ?

Contact direct avec du porte à porte, appel téléphonique, Textos, réseaux sociaux

Q2) Pourquoi les militants peuvent-ils être qualifiés de « ressources » pour les partis ?

Les militants œuvrent pour mobiliser les électeurs : ils font le travail de terrain et participent activement à la mobilisation sur internet.

Q3) Pourquoi le développement des médias n'a-t-il pas rendu inutile le travail de terrain ?

Le travail de terrain notamment le porte-à-porte a un impact sur le déplacement des électeurs et sur le vote. (une étude a montré que le porte à porte retourne une voix toute les 14 portes). Le contact avec les militants voir même le candidat est important. Un contact direct peut se révéler plus efficace qu'un message transmis par les médias.

NB EN 2008 Obama a confié aux militants le porte à porte de proximité : les militants allaient voir leurs voisins qu'ils connaissaient et cela a fonctionné.

Document 6 : Le financement des campagnes électorales

Si, comme l'analyse Pierre Bréchon, dans un autre ouvrage, "Les élections présidentielles en France" (*Les Etudes de la Documentation française*, 2007), « La campagne présidentielle est un temps fort du principal processus de décision démocratique en France et organise, au niveau national, la confrontation publique entre acteurs politiques, permettant ainsi aux gouvernés de se forger leur opinion avant d'exercer leur "pouvoir de suffrage". C'est une compétition démocratique entre les candidats dont l'intensité augmente dans les trois mois précédant la consultation », il importe d'en prévoir le financement.

Des lois successives ont été adoptées en 1988, 1990, 1993 et 1995 afin de moraliser la vie politique et d'encadrer les dépenses électorales. L'aide de l'Etat s'est inscrite dans des financements publics couvrant une partie des frais de campagne.

Le plafond de dépenses autorisées est pour 2012 de 16,85 millions d'euros pour le premier tour et 22,50 millions d'euros pour les candidats participant au second tour (dépenses du premier tour incluses).

Les recettes inscrites sur le compte de campagne du candidat sont elles aussi sévèrement encadrées. Depuis 1995, les entreprises, collectivités ou associations ne peuvent plus participer au financement des campagnes électorales. Seuls les particuliers (dons ne pouvant pas dépasser 4 600 euros et versés par chèque au dessus de 150 euros), les partis et groupements politiques, et les candidats par un apport personnel, sont habilités à y contribuer. Dans le cadre du plan de retour à l'équilibre des finances publiques, le gouvernement a proposé, en novembre 2011, une réduction de 5 % du remboursement des dépenses de campagne électorale. La loi organique du 28 février 2012 prévoit ainsi que, pour les candidats ayant obtenu 5 % ou moins des suffrages exprimés, le taux de remboursement des dépenses passe de 5 % à 4,75 % ; et pour ceux ayant obtenu plus de 5 %, le taux de remboursement est abaissé de 50 à 47,5 %.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000522-l-election-presidentielle-francaise-de-2012>

Q1) Comment un candidat aux élections présidentielles finance-t-il sa campagne électorale ?

œ Financement public = remboursement à hauteur de 47,5% des dépenses lorsque le candidat à fait plus de 5%

œ Financement privé par des particuliers, interdiction aux entreprises, collectivités ou assos de financer les campagnes (pb de corruption)

Q2) Que signifie la phrase soulignée.

Les candidats n'ont pas le droit de dépenser plus d'une certaine somme.

B) Politiser les citoyens

Doc 2 p40 du bordas

Document 7 Au cours du XIX siècle, la mobilisation électorale s'est effectuée plus lentement dans les communes ouvrières de la banlieue parisienne que dans le reste du pays. [...] Alors que le taux de mobilisation lors des premières élections législatives organisées sous la III^e République (1876) s'élevait sur l'ensemble du territoire à 69%, il n'était encore que de 40% dans des communes comme Aubervilliers ou Saint-Denis. Pourtant, avec le développement des organisations du mouvement ouvrier, le rapport à la pratique électorale du prolétariat urbain a évolué vers toujours plus d'inscription et de participation. Au point que dans une commune comme saint-Denis, lorsque [le parti communiste] encadrait l'ensemble du territoire, la mobilisation électorale était devenue plus importante qu'au niveau national. Des populations certainement moins compétentes politiquement et comprenant certainement une proportion plus élevée d'indifférents affichaient alors des taux de participation records. Cette situation au premier abord surprenante n'est pas sans évoquer celle des campagnes de 1848, beaucoup plus participatives que les agglomérations pourtant en moyenne plus politisées. [...] L'encadrement physiquement des électeurs qui, dans les campagnes françaises de 1848 comme dans les cités ouvrières de la France des Trente Glorieuses, compensait efficacement leur déficit initial de politisation. Avec cette différence non négligeable entre ces deux périodes que les instances d'encadrement du mouvement ouvrier ne se contentaient pas, contrairement aux notables, de mobiliser ponctuellement les populations, mais s'employaient également à les politiser. Ce qui eut pour conséquence de fournir aux ouvriers concernés des repères minimaux, une identité politique et donc des prédispositions durables à la participation électorale.

Céline Braconnier, Jean-Yves Dormagen, La démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation en milieu populaire, Gallimard, Coll. Folio, 2007

Q1) Comment a évolué la participation électorale dans les communes ouvrières de la région parisienne ?

Forte hausse entre 19^{ème} et la France des trente glorieuses.

Q2) Quel rôle a joué le parti communiste ?

Le parti communiste a politisé les ouvriers, c'est-à-dire que ce parti a développé chez les ouvriers l'intérêt pour la politique.

Le parti communiste a été capable d'offrir à ses adhérents une culture politique

Cherchez comment : regarder des vidéos

Plus généralement et en dehors des échéances électorales les partis électorales les partis politiques participent à la politisation des citoyens

Politisation : susciter l'intérêt des citoyens pour la politique.

« L'encadrement communiste des mondes populaires est singulier car, par rapport à la SFIO, le PCF se structure autour de la promotion des catégories ouvrières. La mobilisation communiste repose non seulement sur une valorisation identitaire du monde industriel, autour des figures du mineur et du « métallo » notamment [4], mais aussi sur l'accession privilégiée des militants ouvriers aux postes dirigeants [5]. Outre la recherche d'un recrutement populaire, la nouvelle organisation révolutionnaire s'efforce de former en priorité les « éléments prolétariens » à travers diverses écoles pour les placer dans les instances du Parti, y compris de direction d'autres milieux, comme les intellectuels ou les paysans. « C'est à l'école de la fabrique, confrontés à l'exploitation capitaliste que se recrutent et se forment les militants qui assureront ensuite des responsabilités dans tous les organismes du Parti » est un leitmotiv récurrent. »

<http://www.gabrielperi.fr/Le-PCF-et-les-classes-populaires>

Exemple d'aujourd'hui ? Avec le front de gauche ou les verts ou le NPA

C) Intégrer et subvertir

- Intégration sociétale

Les partis politiques jouent aussi un rôle important **d'intégration sociétale**. Intégration sociétale parce qu'ils peuvent à l'occasion se faire les porte-parole de groupes ou d'associations porteurs de valeurs ou d'attentes spécifiques.

Document 8 : Berlin, cette grande ville située dans l'est de l'Allemagne, a toujours constitué une scène politique à part. La clientèle classique du Parti pirate, qui s'est présenté pour la première fois à une élection régionale ⁽¹⁾ dans la capitale, est spécifique – milieu alternatif et orienté vers les nouvelles technologies – bien implanté à Berlin. Les Pirates ont su par ailleurs tirer habilement profit du désintérêt de certain des électeurs berlinois à l'égard non pas tant de la politique elle-même, que des partis traditionnels. Le Parti pirate allemand est né dans le sillage du *Piratpartiet* suédois fondé en janvier 2006 sur le net à la suite d'un conflit : ce dernier opposa les utilisateurs du site de téléchargement gratuit *The Pirate Bay* aux industries du disque et du cinéma qui – s'appuyant sur le principe du droit d'auteur – venaient de lancer des poursuites judiciaires à l'encontre des fondateurs du site. Le serveur proposant au téléchargement des milliers de fichiers dont la diffusion est illégale aux États-Unis a finalement été saisi en mai 2006, apparemment suite aux pressions exercées par Washington sur les autorités suédoises.

Cette saisie a fait scandale. Aux yeux du *Piratpartiet*, la démarche a criminalisé un segment entier de la population. C'est ce qui a poussé le parti à entamer sa lutte pour la liberté d'information sur le net et, notamment, pour une réforme radicale du droit d'auteur. La notion de « pirate », comme se qualifient eux-mêmes ses adhérents, est une allusion à cette criminalisation ressentie comme un abus par la communauté Internet. En février 2009, la condamnation, des fondateurs de *The Pirate Bay* à des peines de prison et à des indemnités financières a provoqué l'indignation d'une grande partie de la société suédoise et a été à l'origine d'une vague d'inscriptions au *Piratpartiet* : en quelques semaines, son nombre d'adhérents est passé de 12 000 à 50 000 personnes. Dès lors, un vaste mouvement international s'est déployé : des Partis pirates ont été fondés dans une trentaine de pays (dont la France), unis depuis 2010 sous la bannière du Parti pirate international.

A l'instar de la Suède, l'Allemagne a vécu un événement qui s'est révélé porteur pour l'ancrage du Parti pirate dans le pays. En avril 2009, le gouvernement fédéral a en effet donné son accord à un projet de loi visant à verrouiller les sites contenant de la pédopornographie sur le net (*Zugangsschwerungsgesetz*). Les Pirates se sont alors engagés contre cette démarche, leur critique ne portant pas sur l'objectif de lutte contre la pornographie infantile mais sur les mesures employées, à savoir la mise en place d'une infrastructure favorisant la censure sur le net. Malgré les protestations publiques qui se sont organisées autour du slogan « Effacer au lieu de verrouiller » (*löschen statt sperren*) et une pétition en ligne signée par 150 000 personnes, le *Bundestag* a adopté la loi le 18 juin 2009.⁽²⁾ Par la suite, le nombre d'adhérents au Parti pirate a connu un essor spectaculaire : alors qu'on comptait 1 500 membres en juin 2009, ils étaient plus de 15 000 en octobre 2011. Depuis 2009, le parti a fondé des organisations régionales dans les seize Länder allemands, leurs fiefs se trouvant à Berlin, en Bavière, à Hambourg, Brême et en Rhénanie du Nord-Westphalie. C'est ainsi qu'est née une nouvelle force politique inspirée par l'émergence des nouveaux débats portant sur les libertés sur l'Internet. Des jeunes passionnés d'informatique, voire technophiles acquis à la culture et à la politique du net, qualifiés dans leurs versions extrêmes de « nerds », « geeks » ou autres « nolifes », se sont unis afin de protéger la liberté d'expression dans leur monde contre ce qu'ils appellent l'« interventionnisme étatique », et plus précisément contre « la censure et l'État policier ».

Bigarrés, naturels et non-conformistes, les Pirates sont une provocation pour l'*establishment* politique allemand. Dans les années 1970, « Oser plus de démocratie » avait été un des slogans politiques de Willy Brandt. Aujourd'hui, les Pirates se sont en quelque sorte appropriés la formule. Avec des notions telles que l'autodétermination informationnelle, le libre accès au savoir et à la culture et la sauvegarde de la sphère privée, ils se positionnent comme un parti des libertés civiles. Avec des revendications telles que la légalisation du haschisch, la mise en place d'un salaire minimum et de la gratuité des transports de proximité, le Parti se saisit des idées qui sont dans l'air du temps dans la capitale. Reste à savoir s'il sera en mesure de partir à l'abordage du

pays tout entier en 2013, à l'occasion des prochaines élections législatives.

Notes

(1) En 2009, à l'occasion des élections législatives, le parti a recueilli 2 % des suffrages.

(2) Cette loi a été abrogée en 2001.

Pour citer cet article : Daniela Heimerl, « Allemagne. Le Parti pirate aborde Berlin », *P@ges Europe*, 9 janvier 2012 - La Documentation française © DILA

Q1) Qui représente le parti pirate en Allemand ?

Jeune de Milieu alternatif et orienté vers les nouvelles technologies

Q2) Quelles sont les valeurs et revendications du parti pirate allemand?

- lutte pour la liberté d'information sur le net et, notamment, pour une réforme radicale du droit d'auteur

- Liberté d'expression, contre l'interventionnisme étatique, la censure

- Libre accès au savoir, à la culture

=libertés civiques

Revendications progressistes = légalisation du haschisch, mise en place d'un salaire minimum (chercher en Allemagne pas de salaire min?) gratuité des transports de proximité

- La fonction tribunicienne : expression du mécontentement

Documents proposés sur le poids du front de gauche ou du front national durant la campagne (partie 1.3.1.4) :

Question : montrer que le parti de M Mélenchon remplit toutes les fonctions d'un parti politique à l'aide des deux documents ci-dessous :

• <http://www.france5.fr/c-dans-l-air/politique-interieure/melenchon-affole-la-campagne-35776>

Document 9 : « Les enquêtes d'opinion nous apprennent en ce moment que les électeurs potentiels de Jean-Luc Mélenchon se reporteraient massivement et quasi automatiquement sur François Hollande au second tour. Pourtant, dans sa diatribe talentueuse et éloquente anticapitaliste, le "Tchon" fustige, à quasiment égale proportion, le libéralisme autoritaire de Nicolas Sarkozy et la rigueur économique, décrite comme une soumission, proposée par un François Hollande rebaptisé "Hollandréou" ! Ces attaques contre le candidat socialiste ne semblent donc pas trop (pour l'instant du moins) entamer la capacité de la gauche à rassembler ses électeurs pour le second dimanche de l'élection. Il ne s'agit pas seulement de la traditionnelle "discipline républicaine" qui veut que la gauche, toute la gauche, vote à gauche quoi qu'il arrive ; il ne s'agit pas non plus principalement de l'application de l'adage selon lequel au premier tour on choisit un discours et au second tour, on élimine un adversaire. En réalité, la large adhésion à la campagne de Mélenchon et le soutien promis à Hollande résultent aussi d'une forme de répartition des rôles, non calculée par les intéressés, mais imposée par le "peuple de gauche". Un peu comme si, avant de voter pour une inévitable rigueur déjà admise et pour peu qu'elle soit le plus juste possible, il fallait se faire un petit shoot de vraie gauche, de symboles identitaires de la gauche. S'injecter en intraveineuse du Louise Michel, du Cri du peuple, du sans-culotte, du Jaurès, du Victor Hugo pour pouvoir supporter la réalité qui sera moins épique, moins utopique. **Mélenchon représente le retour de ce que l'on appelait autrefois la "fonction tribunicienne" de la politique.** Et il le fait bien. » Thomas Legrand <http://blogs.lesinrocks.com/editopolitique/2012/04/12/melenchon-ou-le-retour-de-la-fonction-tribunicienne-de-la-politique/>

Q1) Recherchez les positions politiques de Louise Michel, Jean Jaurès, Victor Hugo.

☞ Louise Michel : Figure légendaire du mouvement ouvrier, porte-drapeau de l'anarchisme

☞ Jean Jaurès : Socialiste, marxiste (SFIO, L'humanité)

☞ Victor Hugo : Républicain assez progressiste (lutte contre la peine de mort, pour l'amnistie des communard...)

Q2) Que veut dire l'auteur lorsqu'il parle de fonction tribunicienne ?

« Fonction tribunitienne » : par référence au tribun de la plèbe de la Rome ancienne, c'est une fonction de protestation qui, insérée dans les institutions, contribue, à l'intégration de ceux qui pourtant récusent le système.

Q3) Pourquoi J.L Mélenchon remplit cette fonction tribunicienne ?

Violente critique des candidats principaux partis : Sarkozy =violente critique du libéralisme autoritaire mais aussi Hollande avec une rigueur présentée comme une soumission (à l'Europe et au marché).

Par sa candidature, Mélenchon permet l'expression du mécontentement des électeurs de gauche (contre l'austérité). Mélenchon participe à l'intégration de citoyens en leur permettant de manifester leur contestation par les urnes

Q4) Quels autres partis politiques remplissent-ils cette fonction ?

NPA, LO, FN

Exercice 1 : complétez le texte avec les termes suivants : « fonction tribunicienne », les partis politiques, contestation.

Les partis politiques peuvent jouer un rôle de « contre-organisation », voire de subversion. Paradoxalement, cette fonction ne conduit pas à un dysfonctionnement de la démocratie représentative. Au contraire, en exprimant les mécontentements d'une partie des citoyens, **les partis politiques** évitent que ces mécontentements ne débouchent en une violence incontrôlée. En canalisant ces **contestations**, les partis jouent donc le même rôle stabilisateur que le tribun de la plèbe dans la République romaine : c'est ce que l'on appelle la **« fonction tribunicienne »** (étudiée par G. Lavau dans le cas du Parti communiste, mais que l'on retrouve, en partie, dans le cas du Front national voire aujourd'hui dans le cas du Front de gauche).

Transition : Les partis à travers leurs fonction de mobilisation , de politisation, d'intégration et de subversion participent au fonctionnement de la démocratie . D'autres formes d'organisations interviennent aussi dans le domaine politique. C'est le cas, par exemple, des syndicats, des associations, des groupes d'intérêt et, plus généralement, des différentes composantes organisées de la société civile.

II. Et la société civile dans tout ça ?

Programme : On évoquera, à partir d'exemples historiques ou comparés, la contribution d'autres organisations (syndicats, associations, groupes d'intérêt, etc.) au fonctionnement des démocraties actuelles (coopération, contestation et influence)

Doc 1 p 50 bréal

Document 10 :

« La société civile recouvre des réalités diverses et parfois contradictoires. Pour certains, elle représenteraient l'antithèse de la classe politique. Ainsi dans un gouvernement est-il fréquent que soient distingués des ministres représentant telle ou telle force politique des ministres « issus de la société civile » avec un soupçon de fraîcheur et d'amateurisme. Dans la théorie marxiste, la notion de « société civile » renvoie à l'idée de contrainte intériorisée, la « société politique » décrit l'appareil de contrainte incarné par l'Etat, placé au service de la classe dominante. Dans la pensée grecque, et notamment chez Aristote, la société civile regroupe l'ensemble des communautés naturelles. Ultérieurement, le terme va acquérir un sens plus précis dont la définition apparaît comme essentiellement négative. Relèverait de l'univers de la société civile l'ensemble des activités et

organisations issues des secteurs économiques, sociaux, culturels, associatifs, etc. qui ne peuvent être directement attachées à l'État. L'idée du contrat social conclu entre citoyens donne une image déformée et réductrice de la société. Ce n'est parce que les citoyens disposent de mêmes droits qu'ils en font un usage identique. En fonction de leur vécu personnel, selon les liens d'appartenance qu'ils construisent, leur regard sur la société n'est pas le même. Mais ce regard ne dispose pas d'une singularité telle qu'elle le ferait considéré comme irréductible. Nombre d'engagements ne peuvent être conduits qu'au terme d'une structuration des priorités et d'une inscription dans la durée des énergies sociales mobilisées à leur service. Cela explique l'existence ressentie, très tôt, de doter la société civile de modes d'organisation (association, syndicat, partis politiques) permettant à chacun de participer d'un projet dont la mise en œuvre nécessite la sollicitation de forces sociales convergentes.

Jean-Michel Ducomte, La démocratie, Milan, 2003

Q1) Qu'est-ce qui relève de l'univers de la société civile ?

La société civile regroupe l'ensemble des activités qui ne relèvent pas de l'État : les entreprises, les associations, les syndicats, les groupes de pression...

Q2) Pourquoi la société civile a-t-elle besoin de s'organiser ?

La société civile a besoin de s'organiser pour peser sur les décisions de l'État, les individus n'ayant pas suffisamment de pouvoir pour le faire

Définition de société civile: Regroupement de citoyens dans des entités organisées sur une base volontaire (organisations, associations, syndicats etc.). Ces groupes mènent des actions collectives dans le but de promouvoir ou de défendre des valeurs et intérêts communs.

De fait, dans le cadre de la démocratie représentative, les partis ne sont pas les seuls à pouvoir jouer un rôle de représentation : le « champ de la représentation » semble plus vaste que celui de la représentation politique classique et s'étend à la représentation professionnelle (assurée en particulier par les syndicats), mais aussi associative, voire à des formes de représentations opérées par des porte-parole occasionnels.

Quels rôles et quelle place pour d'autres organisations comme les syndicats, les associations, les groupes d'intérêt dans le fonctionnement démocratique ?

A) De la coopération

Coopération car relais dans la mobilisation politique et électorale : CGT et PCF, église et partis démocrates chrétiens.

Doc 4 p 43 bordas

Document 11 : « Dans les années 1830, l'obsession de l'ordre avait conduit à réprimer des sociétés ouvrières jugées menaçantes. La même hantise conduit trente ans plus tard à une attitude inverse. [...] Un préfet écrit ainsi à Paris au plus fort des arrêts de travail : « Lorsque les chambres syndicales seront solidement établies, nous ne verrons plus ces grèves bruyantes comme celles qui ont éclaté récemment à Roubaix, Armentières et Reims ; l'ouvrier saura qu'il peut arriver à ses fins, plus sûrement et avec moins de danger. » Le préfet de police plaide dans le même sens à Paris. L'argument sera au cœur des débats parlementaires. Le rapporteur à la chambre des députés, Allain-Targé, souligne ainsi d'emblée : « L'expérience en est faite ; partout où les syndicats professionnels d'ouvriers existent, les grèves sont rares ou se terminent vite » Rapporteur au Sénat, Tolain enfonce le même clou : « Nous avons la conviction profonde que c'est dans les syndicats professionnels que se trouveront bientôt les plus puissants éléments de sécurité publique, de progrès industriels et d'ordre social ».

Moyen de « défense » et de « conquête » pour ceux qui ont été les artisans directs de son histoire, le syndicalisme a ainsi également été considéré comme un principe d'ordre. La forme syndicale, même si elle n'est acceptée par certains que comme un moindre mal, une concession aux

événements, cesse d'être interprétée seulement comme un instrument de lutte et de revendication. Elle est aussi perçue comme une audition de la régulation sociale. On attend de la légalisation du fait syndical qu'elle conjure le spectre des passions révolutionnaires, permettant à la société d'entrer dans une ère de stabilité.

P. Rosanvallon, Les corps intermédiaires dans la démocratie, cours au collège de France, 2002-2003

Le saviez-vous ?

En 1864, le délit de coalition est supprimé : c'est un premier pas vers la reconnaissance institutionnelle des syndicats. Vingt ans plus tard, en 1884, la loi Waldeck-Rousseau autorise les syndicats qui n'avaient jusqu'alors qu'une existence clandestine.

Q1) Illustrez. Donnez des exemples contemporains de syndicats.

CGT, CFDT, SUD..

Syndicats : association qui est chargée de défendre les intérêts professionnels de ses membres.

Q2) Pourquoi les syndicats avaient-ils été réprimés ?

Les syndicats étaient considérés par les pouvoirs publics comme une menace pour l'ordre public.

Q3) Pourquoi la légalisation des syndicats est-elle devenue souhaitable ?

L'interdiction des syndicats conduit à une radicalisation des mouvements et des grèves. Autoriser les syndicats peut pacifier les relations sociales et permettre leur régulation. Les syndicats peuvent être alors facteurs de stabilité politique.

Les syndicats depuis la libération ont même été associés à certaines politiques. Par exemple, en matière de protection sociale, les partenaires sociaux (syndicats d'employeurs et de salariés) ont participé à la mise en place des régimes sociaux et aujourd'hui ils participent à leur gestion. Par exemple, ils participent à la gestion de l'assurance chômage,

La société civile peut aussi coopérer avec l'État : par exemple à l'occasion du Grenelle de l'environnement, les associations ont participé à des discussions avec l'État pour la mise en place d'une législation limitant le réchauffement climatique. Ou encore aujourd'hui, le planning familial a pour objectif l'éducation sexuelle, la lutte pour le droit à la contraception et à l'avortement et le contrôle des naissances en général, dans une optique féministe. Le planning familial est principalement financé par l'État

Le **Mouvement français pour le planning familial**, ou **planning familial**, est une association française régie par la loi de 1901. Il est structuré en une confédération nationale qui regroupe 20 fédérations régionales, composées de 69 associations départementales autonomes. Créé en 1960, il a pour objectif l'éducation sexuelle, la lutte pour le droit à la contraception et à l'avortement et le contrôle des naissances en général, dans une optique féministe.

B) A la contestation

Une partie de la société civile se sont opposée et s'opposent toujours à l'Etat.

La société industrielle était structurée par **le mouvement ouvrier**. Selon **A. Touraine**, le mouvement ouvrier correspond aux actions organisées par lesquelles la classe ouvrière met en cause la domination qu'exercent les détenteurs du capital sur l'ensemble de la vie sociale et culturelle. Le mouvement ouvrier s'est donc opposé à la classe bourgeoise, aux capitalistes mais aussi à l'Etat. Les syndicats tels que la CGT ont été moteurs du mouvement ouvrier, ils ont porté les revendications des travailleurs, organisé les grèves, manifestations. Ils ont donc eu un rôle particulièrement important dans la contestation ouvrière.

Depuis les années 70, se constituent des mouvements sociaux qui contestent aux partis et aux syndicats leur monopole de la représentation, en se faisant les porte-parole de groupes sociaux qui ne se sentent pas suffisamment représentés par les instances classiques. On parle de nouveaux mouvements sociaux. **Les enjeux, les finalités et les formes de mobilisation de ces NMS s'écartent de ceux du mouvement ouvrier et plus généralement des conflits axés sur le travail.**

Exemples de NMS :

1- Les NMS que l'on identifie par leur enjeu

☞ Mouvements des droits civiques : les luttes livrées entre 1945 et 1970 afin de mettre un terme à la ségrégation raciale, en particulier dans les États du Sud des EU et pour obtenir l'égalité des droits politiques.

☞ Mouvements féministes : droit à la contraception et à l'avortement, reconnaissance juridique de l'égalité (droits économiques, droit de vote,...), partage des tâches, discriminations dans le domaine de l'emploi, parité en politique

☞ Mouvements homosexuels : dépénalisation de l'homosexualité, défense du droit de vivre son homosexualité, dénonciation de l'homophobie. Lutte anti-sida. Aujourd'hui lutte pour le mariage et l'adoption pour les homosexuels.

☞ Mouvements écologistes : respect de l'environnement, contre le nucléaire.

2- Acteurs

Organes qui sont plus décentralisés: Associations (act up, Greenpeace), des réseaux (RESF), coordinations, groupes politiques à la marge du système électoral, groupe de pression, ...

3- Les formes de la mobilisation

- Diversité des répertoires d'action : Grève et manif . Mais aussi boycott, occupation de lieux symboliques, sit-in, meeting, concert, port de badges, poursuites juridiques, arrachage de plans d'OGM, mise en scène, pétition sur le net, freeze (pour savoir ce que c'est : http://www.dailymotion.com/video/x4ngyh_freeze-paris-trocadero-8-mars_news:slowtown)

Greenpeace : vidéo sur le soleil autour la place de l'étoile (dossier)

- La médiatisation : Les médias deviennent un moyen d'action, ils sont utilisés par ceux qui veulent se faire entendre. Ils jouent un rôle fondamental dans la légitimation de l'action.

Document 13 Vidéo : Les indignés

A l'aide du document vidéo remplissez le tableau suivant :

Acteurs	Compositions : surtout jeunes, retraités chômeurs, salariés, niveaux d'études élevé
Les enjeux	Organisations impliquées : pas de leaders, pas de syndicats, ni partis Démocratie réelle, plus de justice sociale (meilleure répartition des richesses)
Forme de domination mise en cause	Décisions des gouvernants, démocratie représentatives et collusion des milieux politiques et financiers
Répertoire d'actions collectives	Campement pacifique, discussions collectives en assemblées générales, listes de propositions citoyennes, comités de quartiers, marche contre les expulsions, flash mobilisations anticonsumérisme Fonctionnement horizontal, décentralisé, groupe locaux de travail (différents thèmes), web
Valeurs mises en avant	solidarité

Ainsi ces NMS , sont des mouvements sociaux, qui portent sur la scène publique des enjeux spécifiques et se font les représentants de groupes sociaux ou de franges de l'opinion qui ne se sentent pas représentés par ailleurs : en cela ces mouvements sociaux remplissent bien une fonction de représentation qui participe au bon fonctionnement de la démocratie. Ces mouvements sociaux jouent un rôle généralement de contestation ou de dénonciation, il arrive qu'ils orientent leur action vers des formes de coopération, y compris avec les partis politiques classiques.

COP 21 : À Paris, les activistes se préparent déjà pour le sommet de l'ONU sur le climat. Parmi eux, Juliette Rousseau et Anne-Sophie Novel n'entendent pas laisser la parole aux seules ONG «accréditées». Voici la galaxie du «off» de la COP21. Qui sont ces militants? Que veulent-ils?

«Il faut trouver rapidement un hébergement à Paris pour 9.000 personnes qui arrivent dans quelques semaines et qui sont à la rue!» Et aussi: «Il faut dénicher un bon traducteur de l'arabe!» Ou encore: «On doit suivre au plus vite une formation informatique pour publier des articles sur un site web en Drupal!»

Juliette Rousseau énumère les urgences du jour. Elle anime une réunion logistique au quartier général de la Coalition Climat 21, un immense open space, sous les toits, au quatrième étage d'un immeuble «solidaire», rue Pasteur à Montreuil. Et il semble que les problèmes s'accumulent à quelques semaines de l'ouverture de la COP21 à Paris.

«On sent que la dynamique de mobilisation est en train de prendre», commente-t-elle. À 29 ans, Juliette Rousseau est la porte-parole de la Coalition Climat 21. Un petit piercing discret dans une narine, une écharpe bleue BCBG autour du cou, la jeune femme est calme et, comme on dit, politiquement «articulée».



À LIRE AUSSI

La société civile alternative veut y croire: une autre Cop21 est possible

Lire

Une société civile en mouvement

Cent-trente organisations font partie de la Coalition Climat 21. Ensemble, elles préparent les temps forts de la mobilisation de la société civile dans les rues de Paris pour la COP21 qui se déroulera du 30 novembre au 11 décembre prochain. Cela va des scouts laïques de France à la Coordination Sud en passant par Attac, les Amis de la Terre, Greenpeace, la Confédération paysanne, les grands syndicats ou encore les ONG vertes traditionnelles.

Ce collectif disparate organise principalement quatre événements: la marche pour le climat (le 29 novembre), le sommet citoyen pour le climat (les 5 et 6 décembre), une «Zone d'action pour le climat» au 104, lieu culturel du nord-est parisien, où se dérouleront des assemblées générales quotidiennes (du 7 au 11 décembre), enfin une journée «d'action de masse» (le 12 décembre). Toutes ces manifestations de la «société civile» auront lieu en marge des réunions officielles, sécurisées, quant à elles, au Bourget. C'est une véritable contre-COP21 qui est en train de prendre forme, un mouvement «off». La société civile en mouvement.

C) Sans oublier la montée en puissance de l'influence des groupes d'intérêt

Document 14 : les groupes d'intérêt

On distingue traditionnellement les groupes d'intérêt de deux autres types d'organisations : les partis politiques et les mouvements sociaux. A la différence des partis politiques, les groupes d'intérêt ne cherchent pas à exercer directement le pouvoir politique par la conquête des suffrages, mais à faire valoir certains intérêts auprès des pouvoirs publics. A la différence des mouvements sociaux, les groupes d'intérêt disposent d'une organisation relativement stable et pérenne, avec une marque identifiable (Amnesty International), un sigle (CGT), un siège social (le 55, avenue Bosquet), des statuts indiquant leur raison d'être et leur condition d'adhésion, et des représentants (José Bové) qui parlent et agissent au nom de leurs adhérents, et plus généralement du groupe et de ses intérêts. Mais les groupes d'intérêt se rapprochent des partis politiques et des mouvements sociaux en ce qu'ils cherchent à représenter un groupe social (les femmes), une catégorie

socioprofessionnelle (les marins pêcheurs) ou une fraction mobilisée de la société défendant des idéaux (les droits de l'homme) ou des intérêts économiques (l'industrie automobile), et ceci par la conquête de suffrages (lors des élections syndicales ou prud'homales) ou, plus généralement, de l'opinion publique.

Source : Hélène Michel, « *Les groupes d'intérêt* », Nouveau manuel de science politique, 2009

Q1) Donnez une définition des groupes d'intérêts

Groupe d'intérêt : organisation qui cherche à influencer les décisions des pouvoirs publics de manière à défendre collectivement un intérêt spécifique.

Q2) Les groupes d'intérêt se distinguent de quelles autres organisations ? Expliquez

☞ Partis politiques : cherchent à conquérir le pouvoir car ils aspirent à gouverner/influencer

☞ Mouvements sociaux : pas organisation stable et pérenne, sans marque vraiment identifiable et sans réel représentant.

Document 15 Après plusieurs scandales, l'UE a réglementé le travail des 4 000 groupes d'intérêt recensés

Par JEAN QUATREMER BRUXELLES (UE), de notre correspondant

L'affaire a défrayé la chronique en mars. Fidèles à leurs méthodes policières, des journalistes du *Sunday Times*, journal eurosceptique du groupe Murdoch, se sont fait passer pour des lobbyistes afin de tester l'honnêteté des députés européens en leur proposant des pots-de-vin en échange de leurs services législatifs. Pour 12 000 à 100 000 euros, trois d'entre eux ont accepté de déposer des propositions d'amendements à des projets de législation. Parmi ces élus, deux ont démissionné : Ernst Strasser, ex-ministre autrichien de l'Intérieur (PPE, droite), et Zoran Thaler, ancien ministre slovène des Affaires étrangères (PSE). Le Roumain Adrian Severin, qui fut vice-Premier ministre socialiste, s'est accroché à son poste, mais il a été éjecté du groupe socialiste et a perdu son immunité parlementaire.

Ce n'est pas la première fois que les 735 députés européens sont ainsi épinglés pour leurs rapports un peu trop étroits avec les lobbys. Cadeaux conséquents, assistants payés par des groupes de pression, députés employés par des entreprises ou relayant sans recul les propositions d'amendements de tel ou tel secteur, on a à peu près tout vu au Parlement européen. Ce qui a amené l'institution à se doter d'un ensemble de règles contraignantes afin de faire le ménage, règles dont on ne trouve pas l'équivalent en France. L'exécutif européen n'est pas non plus à l'abri des dérapages : un haut fonctionnaire a ainsi été piégé par des journalistes britanniques (encore) se faisant passer pour des lobbyistes. Mais nul besoin de tendre des pièges pour constater que nombre d'anciens commissaires ou fonctionnaires terminent leur carrière dans des entreprises dont ils s'occupaient à Bruxelles... Ainsi, l'ex-commissaire au Marché intérieur, l'Irlandais Charlie McCreevy, a été obligé, en 2010, de démissionner de la banque d'investissement NBNK par le comité d'éthique de la Commission, car il s'est occupé du secteur bancaire pendant son mandat à Bruxelles.

«Ils sont nécessaires». Environ 80% de la législation applicable aux entreprises relève des compétences de l'UE (des normes techniques à la politique de concurrence en passant par l'environnement ou les OGM), il est logique que les lobbys soient présents en nombre à Bruxelles. On estime que les 4 000 «groupes d'intérêt» qui se sont inscrits dans le registre du Parlement (consultable sur le site de l'institution européenne) emploient plus de 30 000 personnes. Ces lobbys vont des avocats aux ONG en passant par les représentants des entreprises, les cabinets de relations publiques, les régions ou les villes.

Comme le souligne le porte-parole du Parlement, Jaume Duch, «*les lobbys représentent tous les secteurs de la société et ils sont nécessaires dans un système démocratique : les députés ne connaissent pas tous les domaines et toutes les particularités locales auxquels les lois européennes vont s'appliquer. Dans un système aussi complexe que celui de l'UE, il faut que toutes les informations remontent*». Autant dire qu'à Bruxelles, la prévention des pays du Sud à l'égard des lobbys n'existe pas. C'est une culture nordique et anglo-saxonne qui s'est imposée, comme le rappelle Jaume Duch. «*Mais il faut que tout soit fait dans la transparence, afin d'éviter les pressions inadéquates sur les députés ou les fonctionnaires.*»

Code de bonne conduite. D'où l'instauration d'un registre des lobbys, d'une limitation de l'accès aux

bâtiments européens, d'un code de bonne conduite des eurodéputés (en cours d'adoption), etc. Néanmoins, cette pression peut être pénible. Ainsi, l'écologiste Pascal Canfin, membre de la commission des affaires économiques et monétaires, raconte le «*lobbying colossal de l'industrie financière destiné à vider de leur contenu la réglementation financière en cours d'élaboration : appels incessants, propositions d'amendements...*» Il a, au passage, constaté que le lobbying n'est pas uniquement le fait des entreprises : «*Le ministère français des Finances relaie très efficacement le point de vue des banques françaises.*» Au Parlement, on considère d'ailleurs les diplomates comme des lobbyistes des intérêts nationaux...

<http://www.liberation.fr/economie/01012358583-bruxelles-capitale-europeenne-du-lobbying>
et /ou

<http://www.lobbycratie.fr/2012/04/13/documentaire-the-brussels-business-plongee-dans-le-lobbying-europeen/>

Q1) En quoi consiste le travail d'un lobbyiste ?

Le lobbyiste est un professionnel du lobbying. Il s'agit d'influer sur les décisions politiques en informant les décideurs, en apportant son expertise. Ce travail se fait donc en montant des dossiers, en construisant des argumentaires, en organisant des rendez-vous.

Q2) En quoi les lobbys peuvent-ils être nécessaires à la démocratie ?

Les lobbys peuvent être utiles parce qu'ils fournissent une information précise et minutieuse aux décideurs (ici aux députés européens), ce qui doit normalement leur permettre de prendre de meilleures décisions en ayant appréhendé leurs effets.

les groupes d'i sont devenus interlocuteurs privilégiés pour les institutions communautaires.

Q3) Quelles sont les dérives ?

Ici essaie de corruption

Q4) Donnez un exemple de groupe d'intérêt en précisant quels intérêts il défend.

☞ Exemple du gaz de schiste en ce moment en France : lobby pétrolier et gazier en France

☞ Exemple du nucléaire : lobby des industriels du nucléaire (areva)

☞ Exemple des banques à Bruxelles ou même en France et de l'abandon du projet sur une réelle réglementation des banques (en France abandon d'une réelle séparation entre des activités de banque de dépôts et de banque d'investissement)

La variété des enjeux se traduit par une variété des champs d'action pour la société civile:

- Coopérer avec l'Etat et avec les partis politiques
- contester, dénoncer, rejeter le système politique traditionnel
- influencer le pouvoir politique

Schéma de synthèse : p 47 bordas, effacer certains termes pour les faire remplir par les élèves

Plan sans les documents :

Quelle est la contribution des organisations politiques au fonctionnement de la démocratie ?

Notions :

- Mobilisation électorale : actions mises en œuvre pour diffuser une offre politique et persuader les électeurs de s'y rallier en apportant leur soutien et leur vote
- Société civile organisée : organisations syndicales et patronales, associations et toutes formes d'organisations de citoyens en dehors de l'Etat et de la sphère économique.

Acquis de première :

- Groupe d'intérêt : organisation qui cherche à influencer les décisions des autorités de

manière à défendre collectivement un intérêt spécifique à l'inverse des partis politiques qui ont pour but la conquête du pouvoir).

Je dois être capable de :

- Expliquer comment les partis politiques contribuent à la politisation des citoyens.
- Montrer qu'une société civile organisée est nécessaire au fonctionnement de la démocratie.
- Montrer comment s'organise la mobilisation des électeurs en France aujourd'hui.
- Expliquer la contribution de la société civile au fonctionnement des démocraties.
- Définir ce qu'est un parti politique (exemple : à l'issue de la première partie).
- Démontrer qu'il est réducteur d'opposer société civile et Etat

1. Des partis politiques pour quoi faire ?

Introduction : Définition officielle d'un parti politique et découverte des partis politiques.

1.1 Mobiliser les électeurs

a) *La démocratie nécessite une représentation car le peuple exerce son droit de choisir ses représentants ainsi il faut qu'émerge des candidats qui doivent se différencier.*

b) *Ainsi quelles sont les ressources propres aux partis ? Quelles sont les ressources personnelles de leurs élus et dirigeants ?*

1.2 Donc les politiser, structurer leurs opinions.

1.3 Les intégrer

Les partis se font porte parole de groupes ou d'associations porteurs de valeurs ou d'attentes spécifiques.

1.4 Subvertir, fonction tribunicienne

2. Et la société civile dans tout ça ?

Quels rôles et quelle place pour d'autres organisations comme les syndicats, les associations, les groupes d'intérêt dans le fonctionnement démocratique ?

2.1 De la coopération

2.2 A la contestation

2.3 Sans oublier la montée en puissance de l'influence des groupes d'intérêt